



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Disparition de l'ours polaire

Question écrite n° 31545

#### Texte de la question

Mme Corinne Vignon attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur la disparition annoncée de l'ours polaire en 2100. Cette inquiétante nouvelle est issue d'une étude publiée dans la revue « *Nature Climate Change* », le 20 juillet 2020. « 80 ans, c'est le temps qu'il nous reste pour sauver les ours polaires de l'extinction ». Le constat de cette étude est sans appel : le réchauffement climatique est clairement mis en cause. 25 000 ours polaires qui peuplent les régions arctiques pourraient être amenés à complètement disparaître si leur habitat naturel venait à fondre. En effet, dans cette région le réchauffement climatique se fait ressentir deux fois plus qu'ailleurs, la surface de mer de glace diminue d'année en année et aucune solution viable n'a pour le moment été trouvée. Pour l'association WWF, l'urgence est claire : il faut réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre si l'on veut sauver cette espèce. « Même si on respecte l'accord de Paris qui nous amène sur une trajectoire de réchauffement de plus trois degrés, les ours polaires pourraient disparaître à l'horizon 2100 ». Le classement de l'espèce sur la liste des espèces en voie d'extinction ne suffirait pas à sauver les ours polaires. La crainte de certaines organisations serait de devoir, à terme, abattre les derniers ours polaires, au lieu de les laisser mourir de faim. Cette inquiétante nouvelle laisse présager, que malheureusement, cette espèce ne sera pas la dernière à subir les dérèglements climatiques. Il faut agir vite pour préserver la planète. Aussi, elle souhaiterait savoir quelle est la position du Gouvernement sur le sujet.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Corinne Vignon](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (3<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31545

**Rubrique :** Animaux

**Ministère interrogé :** [Transition écologique](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 août 2020](#), page 5270

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)